

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Compte rendu Assemblée Générale 2018 26 mai 2018 Exercice 2017

Nombre de membres inscrits le jour de l'AG : 102
Nombre de membres présents : 36
Nombre de membres représentés (procuration) : 18
Total de membres présents ou représentés: 54 membres
Quorum (1/3 des membres inscrits) : 34

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Présentation et vote du rapport d'activités 2017
- 2 - Présentation et vote du rapport financier 2017 et échanges
- 3 - Changement de gouvernance
- 4 - Présentation théâtrale autour du renouvellement de projet 2019-2022
- 5 - Pot de la solidarité



Catherine NGUYEN, Présidente de l'association, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres et remercie les bénévoles, les habitant.e.s et l'équipe salariée pour tout leur investissement dans le fonctionnement de la structure.

Catherine et **Bernard BERNU, Vice-Président, font une lecture à deux voix du rapport d'activités.**

1 - Présentation du rapport d'activités 2017 et échanges

Documents envoyés ou remis aux membres : rapport d'activités et rapport financier 2017

Parentalités

Bernard détaille quelques actions réalisées en 2017 notamment des groupes de parents qui ont été porteurs de leur propre projet.

Groupe des parents solos

C'est un groupe actif de 15 mamans et 1 papa solo mais 42 contacts de parents solos ont été recensés. Le groupe est porte-parole de la monoparentalité. Il a mis en place des outils d'échange pour rompre l'isolement et créer ainsi des solidarités locales.

L'action « parents solos » a une dimension solidaire très marquée puisque 12 habitant.e.s bénévoles se sont mobilisés pour garder les enfants. Par ailleurs, L'Eclaircie veille à l'accès des bénéficiaires au groupe. L'association Femmes solidaires se tient au fait des lois et des avancées pour les familles monoparentales et informe les parents de leurs droits.

CAPE : Collectif d'Associations des Parents d'Elèves

À la demande des associations de parents d'élèves d'Arcueil, la Maison des solidarités propose des espaces de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des parents d'élèves élus (primaire et collège). Les parents élus s'appuient individuellement de ces échanges pour affiner la compréhension de leur rôle de représentants mais aussi collectivement pour structurer l'organisation des associations ainsi que mutualiser les moyens et partager les outils.

Parents de collégiens

Afin de favoriser le lien entre l'Institution scolaire et les parents de collégiens, le collège Dulcie September, des parents, les services Prévention et Jeunesse de la ville et la Maison des solidarités organisent des rencontres pour les parents.

En 2017, il s'agissait de deux soirées d'échanges thématiques autour de l'adolescence :

- La bande, le groupe, un besoin pour nos ados ? avec l'intervention de Catherine Jousset professeure de pédopsychiatrie et cheffe de service à la Fondation Vallée.
- Motiver nos ados, éveiller leur désir d'apprendre.

Ces rencontres sont des actions qui permettront d'alimenter le projet d'un futur Espace Parents au collège Dulcie September.

Citoyenneté

Catherine et Bernard apportent des explications sur les actions effectuées en 2017.

Fabrique ton quartier

Le Bureau et le CA de La Maison des solidarités décidaient, début 2016, de concrétiser l'intervention de la Maison auprès des habitant.e.s des quartiers Jean Macé avec quatre objectifs : mobiliser les habitant.e.s autour de leur quartier, apprendre à faire ensemble, créer des espaces de concertation sur les questions du quartier et les traduire en actions concrètes avec les habitant.e.s.

D'avril à juillet 2017, les mercredis ou samedis après-midis, quelques bénévoles et deux membres de l'équipe s'installent avec une table, quelques chaises, du thé et du café au bas des immeubles pour « Fabrique ton quartier ».

Fort de l'expérience menée en 2017 aux 4 Cités et de la connaissance fine du terrain, la Maison des solidarités propose de concentrer son action autour d'un seul lieu où l'accroche est plus aisée puis parier sur un effet « boule de neige ». La Maison privilégie « Fabrique ton quartier » à Cherchefeuille.

AMAP

L'année 2017 fut riche de changements pour l'AMAP. L'association Planète Lilas, le fournisseur de légumes, a traversé une crise, obligeant l'AMAP à faire le choix de changer de producteur. Depuis septembre, le maraicher LAFOUASSE livre de beaux paniers garnis aux Amapiens.iennes. L'AMAP comptabilise 92 adhérent.e.s.

Pour accueillir les nouveaux inscrits et renforcer les liens entre la Maison des solidarités et L'AMAP, un groupe de bénévoles Amapiens et bénévoles de La Maison organise des « apéros ». Les nouveaux inscrits sont invités à visiter La Maison, découvrir l'ensemble des projets, approfondir leur connaissance de l'AMAP et déguster des quiches, tartes préparées avec de Bio.n produits !

Atout Savoirs

En 2017, Atout Savoirs compte 58 membres dont 8 nouveaux, 5 bénévoles animateurs.trices avec lesquels ont été menées 18 réunions.

Il y a eu 31 échanges collectifs :

- dont 25 réguliers (informatique/anglais/scrabble).
- 2 échanges de cuisine.
- 4 échanges divers (yoga, couture, jardin et teinture).

Il y a eu 12 tentatives de mise en relation dont 5 qui ont donné lieu à des échanges individuels mais 26 membres du réseau n'ont jamais participé à un échange collectif ou individuel.

Jardin partagé

Le jardin partagé a été ouvert 44 mercredis après-midis avec la présence de 2 bénévoles et 21 samedis le matin, avec une bénévole présente. La seconde édition du « Troc de graines inter-jardins » a pris de l'ampleur et une centaine de jardiniers novices ou confirmés sont venus une matinée de février 2017 pour échanger graines et conseils grâce à la mobilisation des jardins partagés d'Arcueil.

En avril 2017 le jardin a organisé son fameux « Je donne, je cherche » plantes et boutures. En plus des jardins partagés, la Maison de l'Environnement, le Service parcs et jardins ont été au rendez-vous. La Mine ainsi que le centre social G. Tillon de Kremlin-Bicêtre ont rejoint l'initiative.

Atelier Mode solidaire

L'atelier Mode solidaire a trouvé son public au cours des 36 séances du vendredi, encadrées par 2 animatrices et 5 habitant.e.s y viennent régulièrement.

Il faut également souligner la reconnaissance de l'engagement autour de cette Maison puisque les équipes de bénévoles et salarié.e.s ont reçu des visites de La Députée de Circonscription, d'une Vice-Présidente du Conseil Département, de magistrats de la Cour des Comptes pour un échange autour de la question de la pauvreté, de partenaires Moscovites autour de la problématique de la participation... Globalement, cette année 2018 est caractérisée par un foisonnement de nouvelles initiatives, « toujours plus » comme disent Catherine et Bernard.

Catherine et Bernard remercient grandement l'Assemblée.

Catherine Nguyen, Présidente, avec l'accord de l'Assemblée procède au vote du rapport d'activités à main levée.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 54 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

2 - Présentation du rapport financier 2017

Documents envoyés ou remis aux membres : rapport d'activités et rapport financier 2017

Gérard PINOT, trésorier, prend la parole pour la lecture du rapport financier.

Il explique la méthode de travail sur la comptabilité de l'association. Il remercie Sabrina, assistante administrative et comptable pour la fiabilité de son travail.

Côté produits en 2017

- En 2017, le Maison a perçu les subventions de la ville, de la CAF et du Département.
- L'association avait provisionné 5 000€ en fonds dédiés pour le projet « Fabrique ton quartier » et pour l'achat de matériel informatique. L'association a réalisé la partie dédiée à « Fabrique ton quartier » mais pas celle liée à l'achat de matériel, qui est ainsi reprise en 2018.
- Nous avons déposé des dossiers de demande de subvention auprès de la Fondation Raja pour le projet « Parents solos », il n'a pas été retenu.
- En 2018, nous effectuerons un « rattrapage » à hauteur de 6 000€ de produits constatés entre 2010 et 2012. Ils seront ainsi soldés.

Côté charges en 2017

- Les montants dédiés à la masse salariale varient peu d'une année à l'autre et représentent environ 75% de la totalité du budget.
- Le budget communication a été moins élevé que les années précédentes puisque nous avons fini la réalisation des outils (Site Internet, Facebook, Signalétique extérieure, communication papier).
- La Maison a un différend avec un ancien salarié. Alors qu'en 2016, il avait fallu faire appel à un cabinet d'avocats, les charges supportées en 2017 ont été peu importantes dans l'attente du jugement.
- Les choix de nouveaux prestataires pour la téléphonie, l'Internet et les fournisseurs d'énergie opérés en 2016 se sont révélés fructueux, la baisse des coûts se confirme.

Le résultat comptable de l'année 2017 est de 8 996€. Le fonds associatif sans reprise de droit sera donc de 105 309€.

Gérard PINOT, laisse la parole à **Madame LARROUY, commissaire aux comptes (CAC)**. Elle lit son rapport et expose les obligations du CAC.

Elle apporte des explications sur le montant du compte de résultat suite à la modification de la comptabilisation de la subvention annuelle de « Fabrique ton quartier ». Cette subvention se comptabilise de septembre 2017 à août 2018.

Elle précise que le fonds associatif sans reprise de droit permettrait à l'association, en cas de difficulté ou dans l'attente de subvention, de subvenir aux charges pendant 4 mois.

Madame Larrouy certifie la sincérité des comptes de l'association La Maison des solidarités.

Catherine Nguyen, Présidente, avec l'accord de l'Assemblée procède au vote du rapport financier à main levée.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 54 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Catherine Nguyen, Présidente, avec l'accord de l'Assemblée procède au vote à main levée de l'affectation du résultat au fonds associatif sans droit de reprise.

L'affectation du résultat au fonds associatif sans droit de reprise est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

Pour : 54 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Carine DELAHAIE, élue à la ville, prend la parole et excuse les élu.e.s absent.e.s à l'Assemblée Générale. Elle remercie au nom de la Municipalité, l'ensemble des bénévoles et militant.e.s au sein de la Maison. Elle remercie également l'équipe salariée, l'AMAP et l'Eclaircie.

La Maison est maintenant incontournable dans le paysage arcueillais. Elle répond à la mixité sociale avec un intérêt commun : faire les choses ensemble, porter l'intérêt général, s'intéresser aux envies plus qu'aux moyens.

Elle souligne tout le travail réalisé par la Maison autour du projet « Fabrique ton quartier » sur Cherchefeuille. La ville sait que ces interventions au cœur des cités sont très difficiles mais est consciente de la nécessité d'aller à la rencontre des habitant.e.s dans les quartiers. La question des quartiers difficiles est un enjeu pour la ville et elle suit les projets de la Maison avec bienveillance. D'autres projets de la Maison, porteurs d'innovations sociales et écologiques, s'installent durablement sur Arcueil : le développement durable à travers l'AMAP et la parité femmes-hommes à travers des actions spécifiques.

Néanmoins, elle informe l'Assemblée que les budgets de la ville sont restreints et que la Maison devra compter sur des subventions à niveau constant.

3 - Élection du nouveau Conseil d'Administration

Catherine propose de présenter les nouveaux membres du Conseil d'Administration. Les membres du CA sont élus pour une durée de 2 ans. Cette année est l'année du renouvellement des membres.

Les membres sortants sont :

- Evelyne MIEGGE
- Anne WARNIER
- Marie SIGNORET
- Sandrine SULMONT
- Dominique BARTHELEMY

Catherine remercie très chaleureusement Evelyne, Anne et Marie pour leur implication au sein du Conseil d'Administration mais aussi du Bureau de la Maison depuis l'ouverture du lieu. Elle souligne leur fidélité, le temps et l'énergie qu'elles ont consacrés à la Maison.

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont :

- Hélène CAILLAT-GRENIER - Présidente de la FCPE du collègue
- Gwendoline COIPEAULT - Présidente de Femmes solidaires Comité d'Arcueil
- Daniel GIMARD - membre du groupe AMBRE
- Églantine MABSTRANSKI - membre du groupe Parents solos
- Magali TOMASINO - Présidente de la FCPE École J. FERRY
- Guy BACHELEY, Vice-Présidente du CCAS, remplace Alain CHAUMET au CA de la Maison

Composition du Conseil d'Administration qui se présente devant l'Assemblée Générale avec en gras les nouveaux membres

COLLÈGE	NOM
Représentant.e.s du collège des personnalités. 5 personnes max.	Catherine NGUYEN
	Emmanuelle GAUBERT
	Gérard PINOT
	Bernard BERNU
	Guy BACHELET - Vice-Président CCAS
Élu.e.s du collège des adhérent.e.s 7 personnes max.	Martine BENGUIGUI
	Hélène CAILLAT-GRENIER
	Daniel GIMARD
	Églantine MASTRANBSKY
	Élisabeth ELOUNDOU
	Claire TRYSTRAM
	Monique DESRUMEAUX
Élu.e.s des associations 5 associations max.	Sophie CHABOT-HUBERT - Présidente AMAP-les paniers d'Arcueil
	Catherine GOUZOU - Présidente de l'Eclaircie
	Gwendoline COIPEAULT - Femmes Solidaires
	Carol RIO-LATARJET - Association Rédige Assistance
	Magali TOMASINO - FCPE Ferry
Représentant.e.s de la mairie 6 élus-es max.	Anne-Marie GILGER - 2 ^{ème} Adjointe au Maire, référente Maison des solidarités
	Carine DELAHAIE - 4 ^{ème} Adjointe au Maire
	François DOUCET
	Dominique JACQUIN
	Maryvonne ROCHETEAU
	Ludovic SOT

Catherine Nguyen, Présidente, avec l'accord de l'Assemblée procède au vote à main levée à l'élection du Conseil d'Administration de la Maison des solidarités.

La composition du CA est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés avec le résultat suivant :

- Pour : 54 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

4 - Renouveau de projet 2019-2022

Catherine rappelle la chronologie du renouvellement de projet 2019-2022. Le lancement a été effectué en fin d'année 2017. Depuis, l'évaluation du projet précédent a été menée en février, puis un diagnostic mis en place entre avril et mai a permis de tracer les grandes orientations. Deux comités de pilotage regroupant la ville, la CAF, le département du Val de Marne, la Fédération des centres sociaux et deux CA ont été consacrés à ce travail de renouvellement.

Catherine rappelle les grandes orientations pour 2019-2022 qui sont validées par l'Assemblée :

- La Maison c'est quoi ? Un lieu d'animation et d'émancipation.
- Dans la Maison : le lien entre toutes les dimensions du projet (la transversalité), le bénévolat et le travail des pratiques acquises (pérennisation de la structure).
- La Maison Hors les murs : aller dans les quartiers, décliner nos actions auprès des habitant.e.s des cités, amplifier le partenariat sur le territoire.

Afin de présenter toute cette matière, l'équipe de la maison a fait appel à une mise en scène théâtre.

Xavier, metteur en scène, propose à l'Assemblée un impromptu théâtral pittoresque.

5 - Pot de l'amitié

Après cette présentation haute en couleur, **Catherine remercie l'ensemble des adhérent.e.s pour leur présence et les invite à se rendre au jardin pour partager le pot de l'amitié.**

*Arcueil le 24 septembre 2018
Catherine NGUYEN - Présidente
Bernard BERNU - Vice-Président
pour le Bureau de la Maison des solidarités*